FORMATION EN SANTE MENTALE POUR LES EVALUATEURS DE BESOINS D'AIDE A DOMICILE

Santé mentale des retraités : former les évaluateurs pour mieux repérer et orienter

L'Assurance retraite et l'Union des Gérontopôles de France (UGF) ont collaboré à une nouvelle génération de formations, distancielles asynchrones, à destination des évaluateurs du réseau de l'Assurance retraite. Leur ambition : renforcer les compétences des professionnels pour mieux identifier les fragilités et accompagner les retraités dans leur projet de vie à domicile.

Une formation au service d'une évaluation globale

Neuf ans après le lancement du support inter-régime d'évaluation des besoins des retraités (SIREVA) intégrant la grille FRAGIRE conçue par le PGI, l'Assurance retraite a confié à l'UGF la conception de nouveaux programmes de formation à distance, accessibles en autonomie. Cette démarche vise à accompagner la montée en compétences des évaluateurs, homogénéiser leurs pratiques d'évaluation globale des besoins à domicile des retraités et favoriser le repérage et la prévention des risques de fragilités ainsi que l'orientation vers un accompagnement adapté.

En effet, au domicile, l'évaluation des besoins à domicile d'un retraité ne se limite pas à la définition d'un plan d'actions mais revêt une dimension globale de sensibilisation et de conseil.

Elle prend en compte l'ensemble des capacités physiologiques et cognitives de la personne, les ressources humaines, techniques et environnementales dont elle dispose. Elle vise trois objectifs : aider la personne à formaliser les besoins nécessaires à la mise en œuvre de son projet de vivre mieux chez elle le plus longtemps possible, établir des préconisations d'actions en réponse aux besoins identifiés, les prioriser et prendre en compte l'offre de service disponible dans l'environnement de la personne et faciliter la prise de décision de la Carsat.

Une collaboration ancrée dans les pratiques.

Dans ce cadre, le PGI et Gérond'if ont conçu les contenus pédagogiques de la formation « La santé mentale du sujet âgé : repérage, modalités d'alerte, orientation et coordination ». Ils ont également accompagné l'Assurance retraite dans la réalisation technique de la formation en e-learning (vidéos, parcours en ligne, ...). Des structures partenaires ont été associées pour tester la formation en ligne. Parallèlement, les ressources en santé mentale au niveau national et territoriales ont été intégrées pour soutenir les évaluateurs dans leurs démarches d'orientation.. L'offre de formation a été diffusée en mai 2025.

Une évaluation pour mesurer les effets de la formation.

Un protocole d'évaluation d'impact à un an a été élaboré et validé. Il associe l'analyse des données quantitatives de la plateforme à des entretiens semi-directifs et des focus groupes auprès des évaluateurs afin de documenter les effets de la formation sur leurs pratiques professionnelles.

CHIFFRES-CLÉS 2025

Production : 1 formation en ligne / 1 focus groupe avec 5 structures expérimentatrices

(7 participants) / 13 réunions pour la mise en place technique de la formation.

l'assurance retraite
CAISSE NATIONALE

UNION DES GÉRONTOPÔLES DE FRANCE
UGF